

BACK TO SCHOOL



Last year at about this time, our Mayor called a meeting of British residents in the area. The aim of this meeting, apart from a purely social gathering, was to invite our compatriots to participate fully in the life of our commune. They were invited to volunteer with help in projects including communication and English lessons for our local school children.

This last subject was dear to me having given lessons at the school for twelve years thirty years ago. I was able to form a group of six or seven "teachers" and we started our little adventure last October. It was decided that lessons should be held at the Centre de Loisirs on a Wednesday morning. Wednesday is a "no school" day in France and the Centre de Loisirs is there to look after children whose parents work. We started the school year with twenty-five children, full of enthusiasm and ready to learn. These lessons are not obligatory and parents whose children do not attend the

Centre de Loisirs are obliged to bring and collect their children. The result of this was, by the end of the school year we were down to seven or eight children only.

After a great deal of discussion it has been decided to carry on with this venture as from the 4th October. This year we have changed the day and timing to 5p.m. on a Tuesday afternoon. Parents have been asked to enrol their children and we are now looking for "teachers", having lost seven since last year! A knowledge of French is useful but not obligatory and it is very rewarding to see the gradual understanding on the children's little faces. The very best was when, a long time ago, a little girl at the end of the year, thanked me for teaching her "that English is not a foreign language"!

If you are interested do get in touch with me – Edwina de Tonary, e-mail: winainfrance@live.com, telephone: 05 47 23 10 16. Many thanks in advance.

LO PARASSOR DE MONSUR DE LA BARDA



Faisent sas visitas per lo prumier de l'an, Monsur Cibard Pussè de la Barda – per li donar tot son nom – s'aperceguet, de retor chas se, que n'aviá pus son parassor. - Quò es un brave còp que m'arriba ! çò-ditz nòstre òme. Un parassor tot nuòu que li costava una brava peça de trenta nòu francs. Podiá pas l'aver perdit, tot-parier, mas nonmàs obludat. Mas dins quala de las cinc o sieis maijons onte era entrat ? Fòrça li era de'n tomar far lo torn. Entau faguet, e après las aver totas segudas, quo es nonmàs dins la darniera qu'un lo li tornet. - Au mens, çò-ditz Monsur de La Barda, setz v'autres dau monde oneste. - Mas vejam, Monsur de La Barda, quo es pertant tot naturau ! - Naturau, naturau... Pas tant que podetz bien dire. Tau que me vesezt, ai tustat a cinc pòrtas avant de tustar a la vôstra, e pertot m'és estat dich que mon parassor n'era pas estat obludat chas ilhs. I a nonmàs chas v'autres per me lo balhar.

*Emili Dusolier – Contes de Joan de Faia
Ed. Novelum IEO Perigord*

Un nouveau texte extrait des « contes de Jean de Faye » d'E. Dusolier, écrit dans le parler courant des alentours de Ribérac au début du siècle dernier.

«Emili Dusolier (1873-1963) fuguet medecin militari, sabent de l'istòria e de la literatura occitana, mai un amorós e un defensor de la lenga d'òc. Membre dau «Bornat», parlava correntament la lenga populara de son endrech, quò es a dire los ranvers de Rabeirac. Dins queu recuehl, nos parla de son pais, dau monde qu'a conegut, e fai una pintura viva e vertadiera de la societat locala». (J.Roux- J.Surpas)

Editat un prumier còp en 1950 jos lo chafre de «Joan de Faia», puei en 1986 mercés a son filh Joan, queu obratge un pauc «vielhot» mas plan plasant e aisat de legir se pòt enquera trobar dins quauquas librarías, au Bornat e auprès de Novelum.

(Traduction en langue française disponible en Mairie)

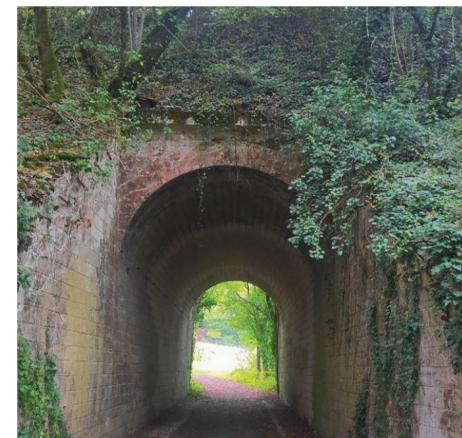
VERTEILLAC ET LE TRAIN...

LE TRAIN A ÉTÉ LONGTEMPS ATTENDU

Verteillac n'a pas échappé à « la soif universelle de chemin de fer » (François Caron) durant le premier quart du XIXe siècle. Dans la commune, le désir de chemin de fer apparaît très tôt, dès le début des années 1840, très vite après l'ouverture de la première ligne française (Paris à Saint-Germain-en-Laye) en 1837 et un an après le vote de la «Charte ferroviaire française». À l'initiative du ministre du roi Louis-Philippe, Guizot, la loi sur les chemins de fer de 1842 décide une répartition entre l'État (fixation des lignes à construire, financement et construction de l'infrastructure des voies (terrains, ponts, tunnels etc.) et les compagnies privées qui doivent s'occuper des rails, des gares et de l'exploitation.

Dans sa séance du 6 août 1843, le conseil municipal de Verteillac émet un souhait : « Lorsque le gouvernement du roi s'occupe de grandes entreprises telles que l'établissement du chemin de fer, il est juste d'en faire profiter le plus grand nombre ». Il réclame l'application de ce principe pour la ligne Paris-Espagne via Angoulême et Bordeaux. Il souhaite qu'à partir d'Angoulême, la voie ferrée se dirige, soit par la Tourne, soit par la Nizonne et la Dronne.

En Dordogne, le chemin de fer arrive tardivement sous Napoléon III avec la ligne Coutras-Périgueux, inaugurée en 1857 par le ministre périgourdin Pierre Magne, puis poursuivie en 1861 vers Limoges et exploitée par la Compagnie du Paris-Orléans.



crédit photo : Claudine Portes

Ligne de Ribérac à Angoulême.

Trains se dirigeant vers Ribérac.				Trains se dirigeant vers Angoulême.			
LACES	STATIONS	1.2.3	cl.	LACES	STATIONS	1.2.3	cl.
Depart.				mat.	soir.		
9	Angoulême	6 31	2 51	4 45	Ribérac	7 10	12 8
4 10	Laroche-Villefranc	7 05	3 25	6 05	Celles-Villatouroux	7 21	12 20
5	Marquail-Gouts	7 15	3 45	6 15	Verteillac-Coutures	7 35	12 24
7 35	Marquail-Blanche	8 05	4 35	6 25	Marquail-Gouts	7 44	12 30
8 05	Verteillac-Coutures	8 14	4 10	6 24	Laroche-Villefranc	8 05	12 38
8 26	Celles-Villatouroux	8 26	4 34	6 24	Laroche-Villefranc	8 14	12 43
8 37	Marquail-Blanche	8 37	4 46	6 45	Angoulême (arriv.)	9 4	12 50

Horaires de chemin de fer au début du XIXe siècle.

LE TRAIN EST ENFIN ARRIVÉ

En 1883, l'Administration des Chemins de fer de l'État et la Compagnie d'Orléans signent un accord de partage des territoires pour les nouvelles lignes. Le Paris-Orléans se voit attribuer la ligne de Marmande à Angoulême. Un homme politique joue un rôle majeur dans l'histoire de cette ligne : Oscar Bardi de Fourtou. Ancien maire de Ribérac (1865-1870), député de la Dordogne depuis 1871, puis de l'arrondissement de Ribérac à partir de 1876, plusieurs fois ministre durant les années 1870, notamment de l'Intérieur en 1877, sénateur (1880-1893), ce bonapartiste est une des figures des conservateurs à l'échelle locale et en France. Il est aussi conseiller général de Verteillac entre 1874 et 1886, très proche du maire Amédée Coudret. Fourtou est aussi administrateur de la Compagnie du Paris-Orléans depuis 1874 et il en devient même le vice-président du conseil d'administration. Le chemin de fer arrive en 1894 à la gare de Verteillac-Coutures, sur la ligne Angoulême-Ribérac-Marmande. Le trajet entre Angoulême et Verteillac dure entre 1h40 et plus de 2h en omnibus, dans des wagons de 1ere, 2e ou 3e classe. Au début du XXe siècle, la famille de Gaulle – dont le jeune Charles – emprunte cette ligne quand ils viennent en vacances à la Ligerie, à Champagne-et-Fontaine mais ils descendent deux gares avant Verteillac, à celle de Mareuil-Goùts. Le Paris-Orléans exploite la ligne jusqu'à la nationalisation des compagnies ferroviaires et la création de la SNCF en 1937.

LE TRAIN EST SUPPRIMÉ

La ligne de chemin de fer est fermée quelques années après la fin de la Seconde Guerre mondiale. Son trafic n'était plus suffisant avec le développement de l'automobile comme moyen de transport. Désormais, il ne reste plus de l'époque du train - un demi-siècle environ - que la gare, très longtemps conservée en son état initial, et quelques ruines des ponts entre Verteillac et la Tour Blanche, par exemple. À la voie ferrée ont succédé des lignes d'autobus pour les Verteillacois n'ayant pas de voiture. Jusqu'aux années 1970, il était possible d'aller à Ribérac, Angoulême ou Périgueux en bus. Puis ces lignes ont évolué à leur tour. Pour aller à Paris, le voyage à Angoulême est indispensable. A partir de la place du Foiraill, il reste possible en transport en commun (Taxi et Bus) trois fois par jour pour la somme de 2 Euros. Longtemps, le « Drapeau » est resté le plus rapide et le plus beau des trains jusqu'à la gare d'Austerlitz. Désormais, il a été remplacé par le TGV mais qui ne s'arrête pas toujours à Angoulême. Pour aller à Bordeaux, la gare la plus proche reste Montmoreau-Saint-Cybard ou Mussidan mais seuls les TER s'y arrêtent. La voiture individuelle l'a emporté sur le train.

Mais évoquer cette histoire du train est-ce seulement regarder le passé, peut-être avec nostalgie ou s'interroger sur les meilleurs transports dans un avenir d'inquiétudes énergétiques et de bouleversement climatique ?

Bernard Lachaise

Source : Henri Brives, Cent vingt ans de Chemin de fer. Le réseau P.O. en Dordogne, Périgueux, Copédit, 1984.

AIDONS À LA DÉCOUVERTE DE LA CULTURE FRANÇAISE !

D'Irlande, d'Allemagne ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles. Pendant toute la durée de leur séjour, ils seront hébergés en famille et scolarisés au lycée le plus proche de leur lieu d'hébergement.

Persuadée de votre intérêt pour l'accueil de ces jeunes dans votre département, je vous remercie de l'attention que vous porterez à ma demande.

Je me tiens à votre entière disposition pour tout renseignement et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Magali Fouqueré / 02.99.46.10.32 / www.groupe-cei.fr

AVEC LE SOUTIEN DE LA COMMUNE DE VERTEILLAC



SÉANCE DE GYM SÉNIORS SPORT-SANTÉ

chaque mercredi de 10h30 à 11h30 à la salle du conseil de la mairie

Cette activité est idéale afin de débiter ou reprendre une activité sportive en douceur et de façon progressive pour éviter tout traumatisme à votre corps. Travail sur l'ensemble du corps de façon harmonieuse à travers des exercices de renforcement musculaire, d'étirements, d'équilibre, à l'aide de petits matériels ou au poids du corps.

Cela vous permettra entre autre :

- un renforcement du cœur,
- une amélioration de la circulation sanguine,
- une diminution du niveau de stress,
- une tonification des muscles,
- une amélioration de la coordination,
- une amélioration de l'équilibre,
- une augmentation de la souplesse.....

Profitez pleinement de tous les bienfaits qu'offre l'activité physique !

Pour tous renseignements contacter : Stéphanie Wannyn
Téléphone : 06.08.41.39.94 / E-mail : stefgrenouille24@hotmail.fr
facebook.com/stefwan / Numero Siret : 880 022 237 00018

COMITÉ DES FÊTES

Les verteillacois ont répondu présents aux manifestations estivales organisées par le CADV. **Douchapt Blues** : le 14 juillet le groupe AWEK a enflammé la scène avec un magnifique concert. **14 août** : le groupe L&E nous a fait danser toute la soirée sur des rythmes pop rock. **15 août** : Le public était au rendez-vous pour faire le tour du village en calèche et pour écouter le MC Brass Band (fanfare) et Western Baklava (Balk'n'roll). Une belle soirée accompagnée par des foodtrucks locaux. Les forains ayant annulé leur venue à la dernière minute, nous n'avons pas pu proposer de fête foraine cette année.



Nous préparons les prochains événements **Halloween** : Rdv le lundi 31 octobre pour une chasse au trésor et Murder party dans le village **Le téléthon** : le samedi 3 décembre **La venue du père Noël** : courant décembre *N'hésitez pas à rejoindre l'équipe et partager vos idées !
Lorène Godineau - présidente du CADV*



Vivre VERTEILLAC!

octobre 2022 #08

TOUTE L'ACTUALITÉ DU VILLAGE

LA LETTRE DU MAIRE

Chères verteillacoises, chers verteillacois, Ce bulletin fera le tour des informations importantes de notre village. Un des sujets abordés sera la « révolution » imposée par le SMD3 quant à la gestion de nos déchets. Je tiens déjà à préciser que, vu l'importance du sujet, nous dédierons très prochainement un bulletin spécial à cette évolution afin de vous informer au mieux et que nous nous accompagnerons de vous accompagner dans ces changements radicaux dans nos habitudes de collecte et de traitement des déchets. Un mot également sur notre été 2022 riche en émotions. Certaines furent réjouissantes comme l'attractivité touristique record de notre village avec par exemple une fréquentation encore jamais atteinte de nos marchés des producteurs (plus de mille personnes au dernier. Bravo aux organisateurs !). D'autres furent alarmantes : la démonstration concrète du changement climatique (sécheresse avec ses répercussions sur les incendies, l'agriculture, l'élevage, l'eau, les bâtiments et la santé ; phénomènes météorologiques violents avec de lourdes conséquences humaines et économiques sur le Ribéracois) ; l'installation d'une inflation importante résultant de contextes géopolitiques, économiques et énergétiques compliqués.

Avant de revenir ci-après sur les conséquences de cette inflation sur les finances de notre commune, je tiens à souligner la solidarité exprimée par la commune de Verteillac auprès des communes de Ribérac et de Vanxains. En effet, nos agents techniques sont intervenus sur la commune de Ribérac afin d'aider des familles dévastées par la grêle. Le profit d'un concert de solidarité, organisé en remplacement de la fête de la musique, a été donné à la commune de Vanxains. Nos salles communales ont été proposées aux associations ribéracaises. La catastrophe créée par cet épisode de grêle a aussi eu un impact sur nos travaux entrepris dans notre cimetière. En effet, l'artisan qui devait terminer ces travaux cet été se doit, nous le comprenons parfaitement, de suspendre ce chantier pour prioriser la réfection des toitures sur le Ribéracois. Les travaux sont donc momentanément suspendus. Toutes les communes sont touchées par une hausse très importante de leurs charges. Le tarif de l'électricité par exemple n'est pas protégé par un bouclier comme pour les particuliers. Le prix du KW/heure a ainsi subi une augmentation astronomique. Pour faire face à la hausse de l'inflation, le point d'indice de la fonction publique a été revalorisé par décret de 3,5 % au 1er juillet 2022. Il s'agit de la plus forte revalorisation depuis 1985, soit 37 ans. Les montants des travaux ont aussi explosé comme pour les particuliers. Malgré une réduction des consommations énergétiques apportées par des actions techniques et de renégociation (par exemple, nous avons obtenu une baisse de 15% du tarif gaz, réduit la durée des illuminations de Noël, etc...) les charges augmentent fortement. En parallèle, les recettes diminuent à cause d'une forte diminution des dotations de l'Etat. Cette évolution s'explique essentiellement par la baisse notable de la population dite «Dotation Globale de Fonctionnement» prise en compte pour la commune, sur la base des chiffres établis par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques, qui est passée de 780 habitants à 710 habitants entre les deux derniers recensements. Je ne considère pas cette baisse régulière depuis des décennies comme inéluctable. C'est pourquoi, nous entreprenons depuis le début de ce mandat des actions de fond afin de renforcer notre attractivité démographique et économique. Le nombre de dépôts de permis de construire de ces derniers trimestres démontre ce début de renouveau. Néanmoins, au regard de la hausse des charges, de la baisse des recettes et de la nécessité à conserver une capacité d'auto-financement pour la commune, il a été décidé à l'unanimité du Conseil Municipal d'augmenter de 5% la part communale des impôts fonciers.

Je tiens aussi à saluer dans cette petite chronique la vitalité de nos associations et de notre marché du samedi matin. Bienvenue aux nouveaux commerçants de notre marché : Martine COMIN qui y vend de bons petits plats faits maison et notre nouveau stand à vous informer que sur les quatre idées de création de nouvelles associations décrites dans le bulletin N°5, deux ont vu le jour et une troisième est en train de déposer ses statuts. En plus, une association de cross training a également été créée à Verteillac. De nouveaux projets ont aussi émergé, portés par des associations existantes (cours de danse de salon, nouveaux cours de gym, etc...). Un village vivant et attractif voit de nouvelles idées portées par des associations existantes et par la création de nouvelles structures associatives. C'est bien ce qui se passe à Verteillac ! Et nous ne pouvons que remercier l'enthousiasme de tous les bénévoles qui portent ces actions...

Bonne lecture et à très bientôt !
Régis Defraye - Maire de Verteillac

TOR330 TOR DES GEANTS

Fabrice Majek, artisan verteillacois reconnu, a perdu la tête mais il a les jambes ! Après plusieurs compétitions de longues distances, le 11 septembre 2022, les Alpes italiennes dans la vallée de l'Aoste lui ont offert cette fois, 330 kms d'épreuve d'Ultra Trail. Le Tor des Géants est la première compétition qui associe longue distance et autonomie du coureur. A travers le Parc national du Grand Paradis et le Parc régional du mont Avic, le tracé passe sur de magnifiques sentiers à pied des principaux sommets de 4000mètres. Tout ceci fait de cette course une épreuve unique et inimitable, au départ de Courmayeur, 18 cols et 25000 m de dénivelé positif pour un temps maximum de 150 heures. Après 8 mois d'entraînement et accompagné de 1200 participants son objectif était de finir cette épreuve. A l'issue de 124 heures d'effort intense Fabrice termine 245e sur 1200 concurrents. Un grand Bravo à lui !



COLLECTE DES DÉCHETS :

MISE EN PLACE DES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

Nous l'avions évoqué lors d'un bulletin précédent, le mode de collecte des déchets ainsi que son financement vont être fortement modifiés dans les semaines à venir.

La mise en place des points d'apport volontaire (PAV) est en cours. Bien que nous ayons demandé un report de leur installation à cause de l'incertitude du montant de la future redevance, ces nouveaux points remplaceront bientôt les bacs que nous avions l'habitude d'utiliser. La date de ce basculement est fixée dans la semaine du 7 novembre.

Vous le constaterez, les PAV sont beaucoup moins nombreux que les bacs de collecte même si la municipalité a négocié un nombre de points supérieur à ce qui était prévu par le SMD3 lors des premières discussions.

LA POSITION DE LA MUNICIPALITÉ SUR LE DÉPLOIEMENT DES PAV :

Il semblerait, que contrairement à la simulation de facture que beaucoup d'entre nous ont reçue, le tarif final soit en forte augmentation. Nous vous rappelons qu'à la différence d'un grand nombre de communes, nous pressentions ces risques de dérives budgétaires et opérationnelles, ce qui nous avait amenés à d'abord, questionner son Président par un courrier (le 10 septembre 2020) puis à demander un moratoire auprès du SMD3 (délibération à l'unanimité du conseil municipal du 26 février 2021). La compétence de gestion des déchets qui a été déléguée depuis de nombreuses années au SMECTOM puis au SMD3 échappe donc à notre seule décision...

SANTÉ

Le modèle de notre système de Santé avance sur notre Communauté de Communes. Nous avons obtenu le classement en Zone d'Intervention Prioritaire ce qui veut enfin dire que notre bassin de vie offre dorénavant les mêmes avantages financiers à l'installation de nouveaux médecins que les autres Communautés de Communes voisines. Nous avons obtenu du département la création d'un Centre de Santé (Médecins salariés). Cette création est un atout dans l'attractivité de futurs médecins libéraux. Il ne manque plus que l'arrivée d'un médecin intéressé pour pouvoir créer une Maison de Santé sur le Ribéracois/Verteillacois, structure nécessaire pour attirer d'autres médecins libéraux souhaitant travailler en équipe. Bref, les efforts déployés depuis deux ans commencent à produire des résultats. Donc, un Centre de Santé ouvre ses portes dès le 2 novembre à Ribérac. Il est situé au-dessus de la Pharmacie au sein du Pôle de Santé Ribéracois (anciennement Netto). Deux médecins seront présents dès l'ouverture et il est prévu qu'un troisième rejoigne la structure en 2023. Si vous n'avez pas de médecin allez-y vite dès début novembre ! Enfin je vous rappelle qu'avec la louable implication de Stéphanie Wannyn, est organisée chaque mercredi de 10h30 à 11h30 à la salle du conseil de la mairie une séance GRATUITE de gym séniors / sport-santé. Venez-y nombreux !

Régis Defraye - Maire

TERRAIN DE FOOT

Lors d'un précédent bulletin municipal, nous avons présenté le projet de protection de la partie basse du Pontis contre les inondations. Pour mémoire une étude « Hydrologique » réalisée par l'ATD24 (agence technique départementale) nous avait préconisée, entre autre, la réalisation d'une « digue » le long du terrain de football de manière à contenir les eaux provenant du versant Est lors des fortes précipitations. Pour la réalisation de cet ouvrage nous avons du supprimer la haie existante, laissant place aujourd'hui à un « désert végétal » peu esthétique.

Pour rassurer les riverains et les footballeurs (si cela était nécessaire), il est prévu un « verdissement » de cette digue, de manière à rendre le paysage plus ... bucolique.

Didier Ferrier - adjoint au maire



CIRCULATION ROUTIÈRE DANS LE BOURG ET RÈGLES DE STATIONNEMENT

Des plaintes récurrentes concernant la circulation dans notre bourg, très souvent liées aux mauvais comportements d'usagers de la route, appellent à une réflexion pour garantir de bonnes conditions de déplacement pour tous.

Pour mémoire, la route traversant le bourg (D708) est limitée à 30km/h depuis l'école jusqu'au parking derrière l'église, petit rappel du code de la route concernant la « zone 30 » : *C'est un espace public urbain dans lequel la vitesse modérée des véhicules permet de préserver la vie locale. Sans y être prioritaire, le piéton s'y déplace en sécurité, il emprunte le trottoir (quand il existe) et peut traverser facilement, tout en restant vigilant, même en l'absence de passages piétons, le vélo cohabite sans difficulté avec les usagers motorisés, en raison de la vitesse homogène qui plafonne à 30 km/h.*

Ceci étant dit et compte tenu du non-respect du code de la route par une partie des véhicules traversant notre village, les solutions d'amélioration de la sécurité envisagées sont :

- AMÉLIORATION de la signalisation au sol avec la « rénovation » des passages piétons existants et la création d'un nouveau
- PRÉVENTION avec la mise en place ponctuelle d'un radar pédagogique
- RÉPRESSION avec d'éventuels contrôles de vitesse par la gendarmerie

David Boucard - adjoint au maire
Christian Kieffer - conseiller municipal



RAPPEL SUR LE STATIONNEMENT

Le stationnement dans le bourg est lui aussi soumis à une règle simple, pas de stationnement prolongé sur les emplacements de la zone « bleue » entre 9h00 et 18h00 hors jours fériés.

La zone bleue dans le bourg ne concerne qu'une dizaine d'emplacements, ceux-ci étant dédiés aux stationnements de courte durée, pour les autres, notre village dispose de 2 grands parkings (Place de la Poste et Parking des « Vieux Métiers ») proches du centre bourg et des commerces.

Didier Ferrier - adjoint au maire



UNE NOUVELLE ASSOCIATION SUR VERTEILLAC

Le samedi 20 août l'association AQUAVERT, pour la préservation, la restauration et la valorisation du patrimoine aquatique de Verteillac, a été créée.

Celle-ci a pour objectif principal de préserver, restaurer, revaloriser le patrimoine aquatique de Verteillac dans un souci environnemental, agricole et touristique.

À ce titre, elle a pour objectifs principaux :

- de réhabiliter le tracé naturel du cours d'eau l'Ayragne dans la commune en y facilitant son écoulement,
- de renforcer ses berges par l'entretien de la basse végétation -de préserver les sources et les boudouirs (résurgences naturelles)
- de favoriser le maintien de la présence de la faune de la flore dans un souci environnemental, agricole et touristique
- de garantir la préservation des puits
- d'assurer la pérennité des lavoirs
- d'être un interlocuteur privilégié des riverains de ces environnements et des diverses autorités représentatives en relation avec l'objectif défini.

Le siège social de l'association se trouve en mairie de Verteillac. Les statuts sont consultables au siège de l'association.



boudouir

ÉCOLE

POINT SUR LA RENTRÉE 2022 :

Lors de la rentrée scolaire de septembre, l'école de Verteillac comptait 76 enfants sur un total de 100 écoliers pour le RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal). Constatée l'an dernier, l'augmentation importante du nombre d'élèves se confirme. Le maintien des effectifs nous permet d'envisager sereinement l'avenir de notre école.

Pour la composition de l'équipe pédagogique, la rentrée 2022 connaît le retour de Monsieur BOURDON qui occupe le poste de directeur. Il a en charge les élèves de Grande Section et de CP. L'équipe est aussi composée de Monsieur BERLAND pour les classes de CE1 et CM1 et de Madame DUBUSSY pour les CE2 et CM2.

Du côté de Cherval, les toutes petites, petites et moyennes sections sont sous la responsabilité de Madame Poupard et de Madame Renaud.

Afin de préparer la rentrée et permettre une année scolaire apaisée et studieuse, une réunion de prérentrée a été organisée le jeudi 31 août avec l'ensemble de la communauté éducative.

Ainsi, Madame Millard (inspectrice de l'éducation nationale) a présenté une méthodologie de rédaction d'un « règlement intérieur » s'appliquant à tous les enfants quelque soit le temps scolaire (éducatif, récréation, repas, transport).

L'objectif de ce règlement est d'impliquer toutes les personnes en contact avec les enfants pour construire des règles de vie commune dont l'application sera identique tout au long de la journée de l'enfant. Les travaux de rédaction, menés conjointement, et l'application du règlement en découlant permettra de trouver des conditions favorables d'exercice des missions de chacun.



LES TRAVAUX DE RÉNOVATION DU GROUPE SCOLAIRE :

Nous l'avions évoqué lors du bulletin précédent, des travaux sont indispensables pour améliorer l'accueil des enfants. Pour ce faire, courant juin, la municipalité a choisi une équipe d'architecte travaillant sur la rénovation du restaurant scolaire ainsi que sur l'amélioration de l'isolation de l'ensemble des classes.

Sur ce dernier point, il est aisé de constater que la prise en compte des économies d'énergie devra constituer la pierre angulaire de toutes les réflexions concernant la rénovation et le réaménagement des bâtiments publics.

Les diagnostics sont à présent disponibles et les premières esquisses seront livrées lors du dernier trimestre de 2022.

Les plans définitifs seront consultables en mairie.

David Boucard - adjoint au Maire.

Mot du Directeur de l'école de Verteillac concernant les activités de fin d'année :

L'école est inscrite dans le dispositif USEP, puis dans le projet scola rugby en prévision de la coupe du monde et des jeux olympiques. Des sorties et rencontres inter-écoles seront organisées. Jeudi 22 septembre, les enfants ont participé à la journée du « sport scolaire ». Nous avons mélangé les trois classes. Les élèves ont effectué un jeu de déménageur/relai avec passe à la balle ovale. Chaque période il y aura une journée à thème pour le groupe scolaire. Nous commençons le 3 Octobre avec la journée : Élégance et bienveillance couplée à la photo de classe/école. Pour la fin d'année, la date étant à définir, une kermesse devrait avoir lieu . Ci-après une photo illustrant la journée du sport scolaire.

Benjamin Bourdon - Directeur de l'école de Verteillac

CULTURE

Depuis le dernier numéro du bulletin municipal en mai dernier, de nombreux événements culturels se sont déroulés dans notre village, du fait de l'engagement des bénévoles qui œuvrent dans les diverses associations, qu'elles soient Verteillacoises ou non.

Du théâtre : avec trois pièces de qualité. Classique ou plus contemporaine, il y en avait pour tous les goûts et le public n'est pas trompé en étant à chaque fois au rendez-vous. - Quoi de vieux docteur ? avec la troupe amateur Népomucène de Saint Aulaye
- Le malade imaginaire, joué par la troupe parisienne la 7ème compagnie
- Le songe d'une nuit d'été proposé par la troupe de l'atelier théâtre de Bourdeilles

Des concerts : Rock, Blues, Variétés ont rythmé nos soirées tout l'été grâce aux programmations du CADV

Le vernissage en musique et l'exposition « Revenir » du peintre Sud-Africain Jonathan Hindson. Ses tableaux étaient encore visibles jusqu'à début octobre dans les commerces de Verteillac.



Tableaux : Jonathan Hindson

Une séance de dédicace par laquelle Bernard Lachaise a pu nous présenter son dernier livre : de Gaulle et l'Aquitaine, de l'enfance à la présidence

ANIMATION DE NOEL

Noël approche et le Comité d'Animation de la Mairie a un nouvel objectif baptisé « La Magie de Noël ».

Nous organisons à partir du 5 novembre une collecte de décoration de Noël (boules, guirlandes, etc ...). Le principe est simple : chaque personne pourra déposer ses dons dans les espaces dédiés à cet effet soit à la Mairie soit au 244 rue du boudouir. Grâce à vos dépôts, nous organiserons **une journée de rencontre intergénérationnelle afin de décorer la place des voisins située au cœur du Pontis ainsi que son grand sapin.**

Cette journée, planifiée le **10 DÉCEMBRE**, sera placée sous le signe de bonheur et nous espérons y voir de la magie dans les yeux de tous les participants.

Sandra Debut, conseillère municipale.

Dans le dernier numéro de mai, nous vous parlions également des différents projets du comité Culture, notamment celui du Catalogue **Camille Merlaud**.

Trois articles sont parus (Sud-Ouest, La Charente Libre et le Lien) pour faire appel aux propriétaires. Nous avons pu ainsi répertorier d'autres œuvres de notre artiste local que nous ne connaissions pas et qui sont venues enrichir notre « inventaire ». Lors de notre dernière réunion du 22 septembre dernier, nous avons validé le choix du photographe, chargé de mettre en valeur ces tableaux. Une aventure passionnante commence jusqu'à l'édition de ce catalogue qui pourrait voir le jour dans le courant du 1er semestre 2023.



En bref : **Les cafés littéraires** ont repris les mercredis matin. Cette programmation peut évoluer en fonction de la demande et de la fréquentation. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter Lilaï Debrons aux heures d'ouverture de la Bibliothèque.

Le saviez-vous ? Nous avons accueilli dans notre petit village périgourdin, une célèbre céramiste, dont le mari a longtemps vécu route de l'Ancien Vignoble. Il s'agit de Madame Dorothy Salhab Kazimi, artiste libanaise, considérée comme une pionnière de céramique d'art au Moyen Orient. Un musée porte son nom à Roumieh au Liban.

Frédérique Bordier, conseillère municipale

